



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT


Ville de Leforest


CHAÎNE DES TERRILS

Février 2019

Les amphibiens de la commune de Leforest

Les inventaires menés dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité de notre commune ont permis de recenser 9 espèces d'amphibiens, ce qui représente un peu plus de la moitié des espèces de la région.

Les amphibiens ne gagnent les zones humides que lors de la reproduction, le reste de l'année ils sont terrestres, leur cycle de vie est donc bi-phasique. En plus des zones humides (mares, étangs, fossés) nécessaires à leur reproduction, ils ont donc besoin de zones terrestres pour s'alimenter et hiverner.

Les zones humides sont diverses et variées sur le territoire de la commune. On trouve des mares temporaires au pied du teruil, des fossés ou des noues dans les champs et les quartiers résidentiels, des mares plus permanentes dans les boisements et les pâtures, des étangs, des zones humides permettant la régulation des eaux de pluie. Parmi tout cela, chacune des 9 espèces peut trouver son bonheur.

Les espèces recensées sont les suivantes :

LE CRAPAUD COMMUN (BUFO BUFO) : Il est présent dans nombreuses des zones humides de la commune. Il fait partie des rares espèces d'amphibiens qui peuvent tolérer la présence des poissons et se rencontre ainsi dans les étangs mais également les différentes mares et fossés de la commune.



LE CRAPAUD CALAMITE (EPIDALEA CALAMITA) : proche parent du Crapaud commun, il en diffère néanmoins par une coloration jaune de l'iris et par une ligne jaune sur le dos. Son écologie est également différente car c'est typiquement une espèce dite pionnière. On ne le trouve qu'au niveau du terril où il profite des mares temporaires pour y pondre ses œufs.



photo : Stéphanie Rondel

LA GRENOUILLE VERTE (PELOPHYLAX SP) : même s'il est aujourd'hui très difficile d'identifier précisément les différentes espèces de grenouilles vertes, elles peuvent néanmoins être regroupées sous ce terme générique. La Grenouille verte est présente dans de nombreuses zones humides de la commune, c'est la fameuse grenouille qui saute à l'eau lorsqu'on s'approche de la berge.



photo : Thierry Tancrez

LA GRENOUILLE ROUSSE (RANA TEMPORARIA) : contrairement à la Grenouille verte, la Grenouille rousse est beaucoup plus discrète, cette discrétion est surtout liée au fait qu'elle se reproduit très tôt en saison (mars-avril). Elle est présente dans presque toutes les zones humides de la commune où elle laisse ses pontes caractéristiques en amas flottants dans l'eau.



photo : Thierry Tancrez

LA SALAMANDRE TACHETEE (SALAMANDRA SALAMANDRA) : est présente dans le bois de l'Offlarde au nord de la commune. Noire et jaune, elle diffère des tritons par sa queue cylindrique (aplatie chez les tritons). On ne la voit que très rarement. Sa présence est souvent trahie par ses larves que l'on observe dès le mois de février dans les cours d'eau forestiers à faible courant et les mares forestières.



photo : Thierry Tancrez

LE TRITON PONCTUE (LISSOTRITON VULGARIS) : Il est également présent en divers points de la commune, il fait partie des 4 espèces de tritons présentes en région. Caractérisé par des ponctuations sur le ventre, c'est surtout le mâle qui arbore une livrée nuptiale aux surprenantes couleurs et une jolie crête sur tout le long du corps lui donnant un air d'animal fabuleux.



photo : Thierry Tancrez

LE TRITON PALME (LISSOTRITON HELVETICUS) : observé dans plusieurs zones humides de la commune, c'est sans doute le triton le moins spectaculaire des 4. La femelle ressemble beaucoup à celle de l'espèce précédente et le mâle n'en diffère que peu par une paire de palme aux pattes arrières et un petit filament au bout de la queue.



LE TRITON ALPESTRE (ICHTYOSAURA ALPESTRIS): commun sur la commune c'est un triton d'une extraordinaire beauté, la coloration bleue du mâle contrastant avec un ventre orange vif est accentuée par une petite crête. La femelle arbore également un ventre orange vif, son dos est plutôt verdâtre.



photo : Thierry Tancrez

LE TRITON CRETE (TRITURUS CRISTATUS): un peu moins présent que ces 3 prédécesseurs, le Triton crêté fait partie des espèces phare de la commune. De grande taille (16 cm) et présentant un ventre jaune-orangé taché de noir c'est surtout le mâle qui est spectaculaire. Il arbore une crête déchiquetée sur toute la longueur du corps digne d'un représentant du crétacé.

Son inscription en annexe IV de la Directive Habitat Faune Flore au niveau Européen (comme le Crapaud calamite) indique que sa présence sur le territoire implique des mesures de protection strictes de la part des États membres. Il est également cité en annexe II de cette même directive ce qui en fait une espèce d'intérêt communautaire.



Pour rappel, tous les amphibiens sont strictement protégés, il est donc interdit de les capturer, de les transporter, d'en faire commerce ou de les tuer et ce, qu'il s'agisse d'individus adultes, de larves ou d'œufs vivants ou morts.

Avec 9 espèces, la commune de Leforest représente une zone très riche en amphibiens. Cette richesse s'explique par la diversité de zones humides que l'on trouve à l'échelle communale mais aussi par leur qualité.

Les inventaires sont encore en cours mais il apparaît peu probable que de nouvelles espèces soient découvertes.

Le CPIE Chaîne des Terrils en partenariat avec la commune de Leforest organise des sorties découvertes sur la faune et la flore, ces sorties sont bien évidemment ouvertes à toutes les personnes intéressées par le sujet. Ces sorties peuvent être l'occasion de rencontre avec des amphibiens.

Vous pouvez également contribuer à l'inventaire des amphibiens de la commune de Leforest, pour cela il suffit de nous indiquer vos observations de crapauds, grenouilles et tritons, elles peuvent nous être envoyées à l'adresse suivante :

bruno.derolez@chainedesterrils.eu

ou

stephanie.rondel@chainedesterrils.eu

Pour que la donnée puisse être prise en compte il faut renseigner au minimum les informations suivantes :

- Date de l'observation (la plus précise possible)
- Lieu de l'observation (adresse ou nom du site ou pointage sur carte)
- Le nom de l'espèce (ou une photo)